

## **I/ Rapport moral et financier**

Après la présentation du programme de la matinée, Pierre-Yves Le Borgn' a présenté le rapport moral en insistant sur la bonne santé de la Fédération tant au niveau des reprises de cartes avec de plus en plus de demandes d'adhésions par l'intermédiaire du site, que de la répartition : une centaine d'états.

Il s'est aussi félicité de la forte mobilisation des sections dans la préparation du projet et la reconnaissance par le national de la spécificité de notre fédération : ainsi la demande du secrétariat national à la section des Etats -Unis d'écrire des articles sur les élections dans ce pays.

Il a aussi indiqué l'importance accordée par le bureau sortant à la formation.

Ensuite chaque membre du bureau a rendu compte du travail des commissions ( voir tome 1 du rapport )

Le débat qui suivit fut très court, toutefois notre 1<sup>er</sup> fédéral fut interrogé sur son vote d'exclusion de Laurent Fabius lors du Conseil national du 6 juin. Pierre-Yves rappela qu'il avait fait une explication de vote sur le forum dès la sortie du CN. Il insista sur le fait qu'il s'agissait pour lui de préserver le principe du respect du vote des militants mais aussi la décision que le congrès soit avancé lui avait facilité le vote considérant qu'il s'agissait de mettre en place une direction qui aurait à gérer les affaires courantes.

Enfin la section de Bruxelles fit connaître son regret de ne pas avoir été informée préalablement sur la proposition qui avait été faite au parti socialiste Belge d'intégrer dans sa liste Olivier Duhamel. Pierre-Yves fit savoir qu'il avait saisi le national du manque de concertation avec les sections locales d'autant que le même procédé avait eu lieu en Espagne et en Italie.

Monique Cerisier fit part de sa satisfaction de l'appui qu'avait apporté ce Bureau Fédéral au travail des deux parlementaires.

Christophe Monier, Trésorier fédéral, présenta ensuite le rapport financier en insistant sur la modernisation des outils de gestion : nouveau logiciel permettant une comptabilité analytique et la possibilité de payer les cotisations par carte bleue.

Il signale aussi que les deux Sénateurs ont accepté une prise en charge plus conséquente de notre permanente ce qui a un effet bénéfique sur le budget de la FFE.

Bernard Cassaigneau, commissaire au compte, félicite tous ceux qui ont tenu les comptes pour l'exactitude, la transparence et la lisibilité.

Dans le débat qui suivit le trésorier fut interrogé sur les possibilités de diversifications des placements : pourquoi pas des obligations d'état et aussi sur le suivi des comptes en cours d'année ?

Christophe signale qu'il existe un état mensuel et rappelle qu'il est convenu que l'on doit avoir à disposition l'équivalent d'un an de fonctionnement.

Répondant à des questions sur le déficit, il rappelle que celui-ci a été adopté par la convention 2004.

Plusieurs intervenants ont rappelé que seul le Bureau Fédéral est responsable de la mise en œuvre du budget ainsi des commissions ad hoc comme le comité de campagne référendaire (quels que soit leurs compositions) n'étaient pas habilitées à décider de dépassement.

Répondant à des interrogations concernant le budget prévisionnel 2006, Christophe rappelle que la campagne pour les élections AFE relève de l'ADFE et que la seule ligne est la subvention à l'ADFE.

Pierre Yves fit procéder au vote.

Quitus est donné au rapport moral à l'unanimité.

Quitus est donné au rapport financier à l'unanimité moins deux abstentions.